

Résidences d'artistes

Lycées agricoles
2022-2023

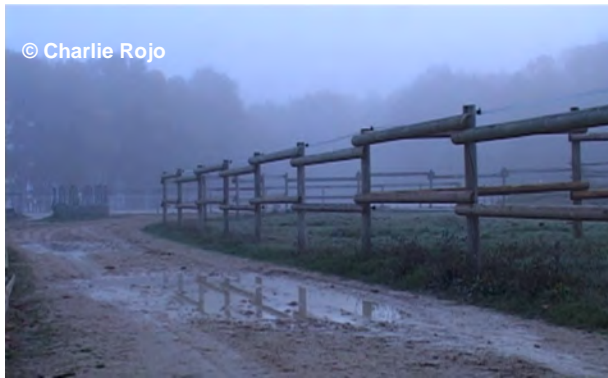


© Gaëlle Villedary
Battements d'aile-Résidence LPH Blois 2021-22

Enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire

- Présentation générale P 2-3
- Conditions de sélection P 4-6
- Fiches établissements P 7-15
(Présentation et note d'intention)





Résidence de 3 mois

*L'éducation socioculturelle (ESC) :

Spécificité de l'enseignement agricole. L'enseignant d'ESC dispense des cours qui touchent au domaine de la communication et de la médiation artistique. Son temps est partagé entre des heures de cours et un temps d'animation

Depuis 2006 l'enseignement agricole en région Centre-Val de Loire accueille au sein de ses établissements 3 résidences

Contexte

Les lycées agricoles dépendent du Ministère en charge de l'agriculture. Ils sont généralement situés en zone rurale ou périurbaine. Pour la plupart, ce sont des établissements de petite taille (200 à 500 élèves) qui disposent tous d'un internat.

Les formations vont de la 4^{ème} de l'enseignement agricole au BTS. Chaque lycée est spécialisé dans un ou plusieurs domaines : productions agricoles (céréales, horticulture, viticulture, élevage) environnement, paysage, forêt, agro-alimentaire et laboratoire, service, conseil-vente.

Pour cette 16^{ème} année, les établissements de la région Centre- Val de Loire accueillent 3 résidences d'artiste. Chaque établissement définit éventuellement un thème et le soumet à l'artiste. La résidence court sur 3 mois consécutifs.

Les partenaires

- ✓DRAC Centre- Val de Loire
- ✓Conseil Régional du Centre- Val de Loire
- ✓DRAAF Centre- Val de Loire

Les conditions d'accueil

L'artiste est accueilli dans l'établissement. Le lycée prend en charge l'hébergement et les repas sur site.

Un atelier est mis à disposition de l'artiste le temps de la résidence. L'artiste sera accompagné tout au long de son séjour par un référent, l'enseignant d'éducation socio-culturelle* qui sert d'interface entre l'administration de l'établissement et l'artiste.

Démarches pédagogiques

L'artiste mène **un travail de création et de médiation** avec les élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et le personnel. Cependant, il n'a pas vocation à animer directement des ateliers de pratiques artistiques avec les apprenants mais doit y être associé. **Il est néanmoins primordial de penser comment le lien peut se construire et de prendre en compte le type de public qu'il va rencontrer au sein de l'établissement d'accueil.**

Côté pratique ...

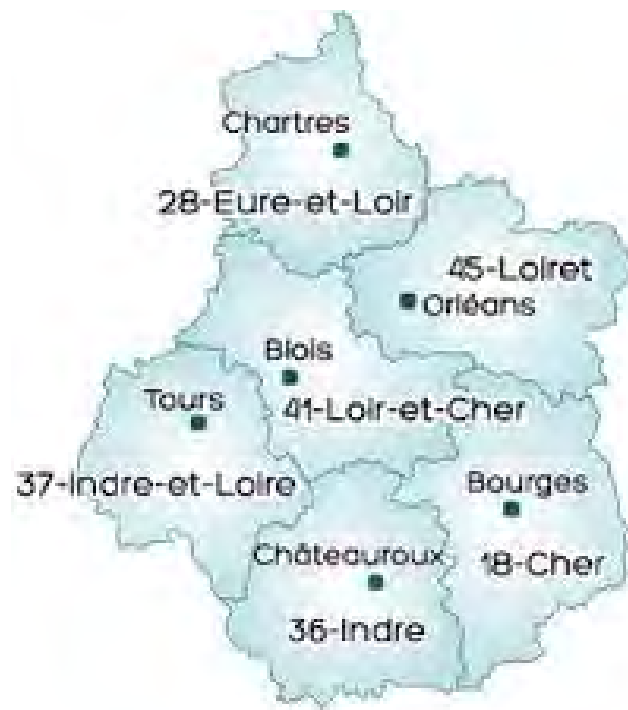
Lycée agricole de Chartres- La Saussaye



Lycée professionnel agricole de Chambray- lès-Tours



Lycée du Végétal Beaune-La-Rolande



Les conditions financières

Pour chacun des lycées :

Rémunération artiste	4000 €
Frais de production de diffusion de déplacement	3500 €
Frais d'hébergement de restauration et annexes	2500 €

L'artiste reçoit la somme de 4000 € en 3 versements mensuels de 1333 €.

La somme de 3500 € servira à financer les matériaux pour la production de l'œuvre, la diffusion / frais communication autour du projet. Les frais de déplacement sont gérés par l'établissement d'accueil et plafonnés à 500€. Ce dernier prend en charge l'hébergement, la restauration (sur site) et certains frais annexes (tél, courrier...)

Les lycées partenaires

- ✓ Lycée agricole de Chartres- La Saussaye (28)
- ✓ Lycée agricole de Chambray-lès-Tours (37)
- ✓ Lycée du Végétal Beaune-La-Rolande (45)

Côté dossier et sélection ...

L'artiste est accueilli dans le lycée pour développer un projet dans le prolongement de son travail artistique. L'artiste doit construire un projet de son choix en tenant compte du thème éventuellement choisi par l'établissement et du temps de la résidence.

Tout type d'expression artistique relevant des arts plastiques est accepté. Exception pour la résidence de Chartres qui sera orientée en priorité sur l'image.

Lors de son séjour, l'artiste devra, prioritairement, développer, approfondir son processus de création. Cependant il **devra initier** et conduire avec l'aide du référent, **une démarche de sensibilisation en direction des usagers de l'établissement** en particulier les lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis et définir, dans le contrat qu'il signera avec l'établissement, le cadre temporel et spatial de ses actions.

En accord avec le référent, il décidera de la concrétisation de son rendu de fin de résidence sous toutes les formes possibles pour **présenter le travail réalisé au cours** de la résidence (vernissage, projection...). La date de présentation est à définir dès le début de la résidence.

Les établissements :

Les établissements d'enseignement agricole qui accueilleront une résidence présenteront à l'artiste les éléments d'information générale sur leur site et les formations proposées. L'attention est attirée sur le fait que les établissements d'accueil sont des établissements de formation et non des structures culturelles.

Cependant, un partenariat peut être mis en place en fonction du projet avec une ou plusieurs structures culturelles du territoire (Centre d'Art, Musée d'Art, Ecole des Beaux-Arts...).

L'organisation de la résidence :

Durée et présence

- ✓La durée de la résidence est de trois mois. Elle se déroule pendant les périodes scolaires.
- ✓L'artiste se doit d'être présent sur la totalité de la durée de la résidence et sa présence continue sur la semaine est requise pour favoriser le développement des liens entre l'artiste, les apprenants et le personnel de l'établissement.

Contractualisation

- ✓L'artiste reçoit une bourse de 4000 € pour les 3 mois. La somme de 1333 € lui sera versée mensuellement.
- ✓Chaque résidence donnera lieu à un contrat entre l'artiste et l'établissement indiquant les engagements des contractants.

Côté dossier et sélection ...la suite

Vie quotidienne

- ✓ L'artiste est le plus souvent **hébergé** au sein de l'établissement scolaire. Il dispose d'une chambre comprenant les équipements nécessaires à sa toilette et la préparation de mets simples et d'une entrée autonome qui lui permet d'être complètement indépendant.
Pour chacun des établissements la configuration est différente (*voir fiches descriptives des établissements ci-jointes*).
- ✓ Il est **nourri** gratuitement pendant les périodes scolaires dans le respect du règlement et des heures d'ouverture du restaurant scolaire.
- ✓ Il dispose gratuitement d'un **espace de création** durant toute la période de la résidence. En dehors du cadre des actions culturelles programmées conjointement avec le référent, il est libre d'accueillir les lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires ou personnels dans cet atelier. L'artiste pourra apporter tout matériel nécessaire à l'exercice de son travail sous réserve de compatibilité avec les consignes de sécurité de l'établissement scolaire.
- ✓ Il n'est pas tenu par des **horaires** de travail, mais doit respecter, lors de son activité dans le lycée, les règles de l'établissement qui assurent le bon fonctionnement de la vie de tous.

Production et diffusion artistique

- ✓ Pour conduire à bien le projet qu'il a choisi de réaliser, l'artiste dispose d'un budget de 3500 € pour la production, la communication, et ses déplacements (plafonnés à 500€) qu'il gère avec son référent et en accord avec le chef d'établissement.
- ✓ Toute œuvre réalisée dans le cadre de la résidence est la propriété de l'artiste. Il pourra néanmoins, dans un cadre temporel et spatial précis, céder à l'établissement ses droits patrimoniaux de la propriété artistique et littéraire pour un usage non commercial de son œuvre.

Le dossier de candidature

Le dossier comprend :

1. Une **lettre de motivation** détaillant les raisons de l'intérêt de l'artiste pour cette résidence dans un établissement d'enseignement agricole et son contexte, explicitant le projet que l'artiste souhaiterait réaliser pendant ces 3 mois sur place **en lien avec la thématique fixée par l'établissement accueillant la résidence.**
2. Un **curriculum vitae** de l'artiste
3. Un **dossier visuel numérique** présentant de façon détaillée le parcours artistique de l'artiste depuis ses premiers pas dans le domaine de la création contemporaine :
4. Une **courte note sur les intentions de l'artiste concernant le volet médiation** et accompagnement des différents publics concernés par la résidence, accompagnée d'un bref descriptif de son expérience dans ce domaine.

Le dossier complet doit être transmis **via un lien WeTransfer non zippé par voie électronique et doit comporter les 4 pièces numérotées indiquées ci-dessus.**

A l'attention de Claire COULANGES-FAURE,

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt (DRAAF Centre - Val de Loire)

Tél : 02.38.77.40.30

residence.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Une seule candidature sera acceptée par résidence et devra être transmise par voie électronique **au plus tard le lundi 21 mars 2022** (date de réception de votre mail faisant foi).

Les dossiers retenus seront après étude sélectionnés par un comité qui se tiendra courant mai 2023.



Lycée agricole de CHARTRES



Les formations dispensées

L'établissement dispense des formations dans les filières générales, technologiques et professionnelles, de la seconde au BTS dans les secteurs suivants: agriculture, travaux paysagers, agroalimentaire.

Les formations s'appuient sur une exploitation grandes cultures (en partie en agriculture biologique) de 130 ha.

L'établissement dispose d'une option "image" orientée photographie ouverte de la seconde à la terminale.

À propos de ...

Le lycée de La Saussaye a été construit en 1964 sur la commune de Sours à 5 km au Sud de Chartres. Il est « ouvert » sur les parcelles de l'exploitation qui s'étendent en Beauce. Le site regroupe un lycée, un CFA et un CFPPA et un cdi de qualité.

L'établissement est engagé dans un projet national sur les problématiques de biodiversité : « biodivexpe » (Office Français de la Biodiversité (OFB), Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)- Ministère en charge de l'agriculture)

Les élèves (environ 300 au lycée), dont la plupart sont internes disposent d'un foyer spacieux et d'un amphithéâtre de 300 places pour mener des activités de loisirs et socioculturelles. Le lycée dispose aussi d'un équipement sportif varié.

Le lycée a déjà accueilli en résidence les artistes suivants : Géraldine MILLO en 2015, Fernanda SANCHEZ PAREDES en 2017, Morgane KABIRY en 2018, Coline Jourdan en 2019 et Hideyuki ISHIBASHI en 2020.

À disposition ...

Le lycée dispose d'installations diverses :

- 11 laboratoires (chimie, biochimie, génie industriel, microbiologie...)
- 2 salles informatiques
- 5 salles de cours équipées de tableaux interactifs
- 1 halle technologique agroéquipement
- 1 exploitation agricole
- 1 gymnase, 3 terrains de sport, salle de musculation, terrain rugby)
- 1 amphithéâtre

L'artiste pourra disposer :

-D'un accès à un ordinateur connecté au réseau internet dans une salle partagée avec les enseignants d'éducation socioculturelle

-Possibilité de travailler dans les ateliers de la ferme

-Toutes les ressources de l'option image (appareil, studio photo, maquillage...)



La résidence

L'artiste disposera d'un atelier dans une salle du foyer socio-éducatif de 25m² et à la possibilité d'effectuer certains travaux dans les ateliers de la ferme. Un hébergement est proposé dans une chambre du nouvel internat (avec cabinet de toilette privatif). L'artiste aura accès au self du lycée, matin, midi et soir durant toute la durée de sa résidence en semaine (pas les week-ends). L'artiste peut rester au lycée pendant les week-ends (pas pendant les vacances scolaires). La présence continue en semaine est requise afin de favoriser le développement des liens entre l'artiste, les apprenants et les personnels de l'établissement.

Thème et période de la résidence

« Avec les arbres »

De Mars à Mai 2023



Les partenariats locaux possibles

- ✓ Le cinéma « les enfants du paradis »
- ✓ Toutes autres institutions en fonction du projet
- ✓ Association des Lycéens, Elèves et apprentis (ALESA)
- ✓ Option image de l'établissement
- ✓ Office Français de la Biodiversité
- ✓ Association Hommes et Territoires

Enseignant d'Education SocioCulturelle référent

Julien CLEMENT
julien.clement@educagri.fr

06 88 57 81 11
Responsable de l'option Image
Chargé de Mission Biodiversité sur l'établissement

LEGTA Chartres –
La Saussaye 28 630 SOURS
Tél : 02 37 33 72 00

<http://www.legta.chartres.educagri.fr>

legta.chartres@educagri.fr

Lycée agricole
de
CHARTRES



Note d'intention – Lycée agricole de Chartres (28)

Thème : Les Arbres

Comment l'artiste peut-il contribuer à remédier à ce que le philosophe Baptiste Morizot décrit comme une « crise de la sensibilité », c'est-à-dire à un appauvrissement de ce que l'homme peut voir, sentir et comprendre de son environnement, notamment dans les relations qu'il entretient à l'égard des autres espèces animales et végétales.

L'établissement compte des dizaines d'espèces d'arbres plantés depuis plusieurs décennies par les formateurs en travaux paysagers. Il est aussi entouré de bois et bosquets qui jouxtent les parcelles de l'exploitation agricole.

Le lycée a déjà accueilli en résidence cinq artistes au cours de ces dernières années : Hideyuki Ishibashi, Coline Jourdan, Morgane Kabiry, Maria Fernanda Sanchez-Paredes et Géraldine Millo. Les élèves de l'option image du lycée, les jeunes de l'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (Alesa) et les délégués écoresponsables pourront être tout particulièrement sollicités sur des temps de médiation.

La résidence devra comporter **une dimension liée à l'image (photo, vidéo)** mais d'autres formes d'expression artistiques peuvent être mobilisées.



Les formations dispensées

Le lycée professionnel agricole de Chambray-lès-Tours dispense des formations qui vont du CAP au Bac Professionnel dans les domaines professionnels suivants :

- CAPa Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural (SAPVER) ;
- Baccalauréat Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) ;
- Baccalauréat Professionnel Technicien Conseil Vente en Alimentation (TCVAL)

A propos de...

Le Lycée Professionnel Agricole de Chambray-lès-Tours est situé en bordure de la R.D. 943 à la sortie de Chambray-lès-Tours, dans un cadre agréable, à quelques kilomètres seulement de Tours. L'établissement accueille environ 160 élèves dont 25 sont internes.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, il fait partie de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formations Professionnelles Agricoles AMBOISE – CHAMBRAY-LES-TOURS regroupant des formations scolaires, par apprentissage et pour adultes sur plusieurs sites.

À disposition ...

L'établissement dispose :

- de salles spécialisées en biologie (1), informatique (2), services à la personne (3) et vente (1) ;
- d'un centre de documentation et d'information ;
- d'un foyer des élèves et d'une salle d'activité pour l'ALESA ;
- d'un gymnase et d'un plateau sportif extérieur ;
- d'un magasin d'application « La Charrette » géré par un collectif de 12 producteurs ;
- dans le cadre de l'EPL, d'une exploitation viticole ainsi que d'un atelier hippique situés à Amboise.

Conditions d'accès

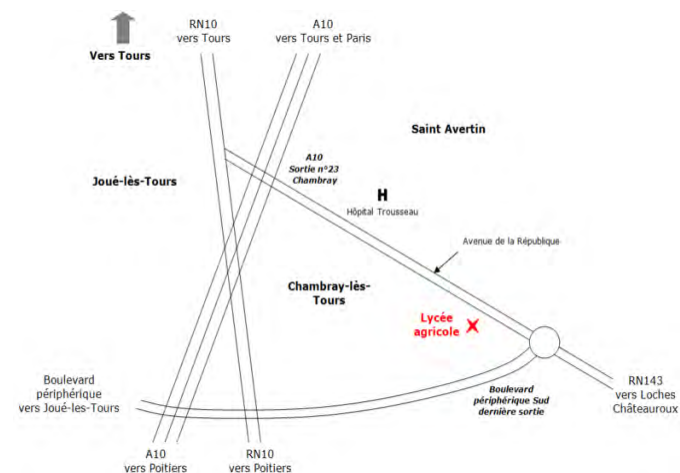
Adresse

104 Avenue de la République
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS

<http://www.eplamboisechambray.fr>

L'Établissement est desservi par les réseaux de :

- Bus et tramway de Tours Métropole : [Fil bleu](#)
- Cars interurbains : [RÉMI](#)
- Trains SNCF : [TER](#)





**Lycée Agricole
de Chambray-
Lès-Tours**



La résidence

L'artiste pourra disposer d'un studio autonome. Il peut bénéficier de la restauration scolaire en semaine.

L'atelier : A définir entre les lieux potentiels suivants : Salle-CDI ; Salle ALESA ; Salle Multi-activités.

Dans la mesure du possible et de sa volonté, le-la candidat-e- pourra proposer un ou des ateliers découvertes en direction des élèves et/ou de la communauté éducative.

Il pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement,

- Vidéo, vidéoprojecteur, tableau interactif (selon salles)
- Accès aux salles informatiques (en dehors des heures de cours d'informatique)
- Mise à disposition d'un ordinateur équipé de logiciel de traitement vidéo, son et image
- Accès internet filaire ou wifi aménageable selon besoins
- Photocopieurs

Thème et Période de la résidence

« Passage »

Janvier à mars 2023

Les partenariats locaux possibles

- ✓CDN de Tours
- ✓Centre d'art contemporain
- ✓SMAC « Le temps machine »
- ✓ Université de Tours
- ✓La chambre d'agriculture
- ✓Les producteurs de « La Charrette »

Enseignant-e-s d'Education

SocioCulturelle (ESC) référent-e-s

Simon DELORME / Florence MAZOYER ;

simon.delorme@educagri.fr

florence.mazoyer@educagri.fr

☎ 02.47.28.09.97

Note d'intention – Lycée agricole de Chambray-Lès-Tours (37)

Thème : « PASSAGE »

Tiré de « pas », passus en latin, « passage » désigne le déplacement, l'acte de se déplacer.

Une marche vers ailleurs (à côté, là-bas, plus loin, plus haut...), une enjambée, un cheminement, un processus de transformation en train de s'opérer, et non déjà effectué ; en même temps que le lieu où s'effectue ce processus, sa trace ou son support, que ce soit au sens morphologique, spatial, géographique ou encore métaphorique



Les formations dispensées

L'établissement offre des formations dans 4 secteurs différents :

- **Vente en Univers Jardinerie** (2^{nde} Pro & Bac Pro) ;
- **Aménagements Paysagers** (2^{nde} Pro & Bac Pro) ;
- **Forêt** (2^{nde} Pro & Bac Pro) ;
- **Agroéquipement, spécialisé en Machinisme Forestier machinisme** (2^{nde} Pro & Bac Pro).

Il dispose également de classes de **4^{ème} & 3^{ème} de l'Enseignement Agricole**.

À propos de ...

Le Lycée Professionnel Agricole de Beaune-la-Rolande, qui a ouvert pour la première fois à la rentrée de 1964, accueille aujourd'hui environ 160 élèves.

À disposition ...

Il dispose d'un internat, d'un service de restauration et de locaux adaptés et accueillants.

Par ailleurs l'établissement possède

- des salles spécialisées en biologie, informatique ;
- d'un centre de documentation et d'information ;
- d'un foyer des élèves ;
- d'ateliers pédagogiques (chapon, apicole et safran)

Conditions d'accès

Le lycée est accessible par

- Par la route (Autoroute A19 à proximité) ;
- Gare SNCF (Nemours Saint-Pierre ou Montargis)
- Bus

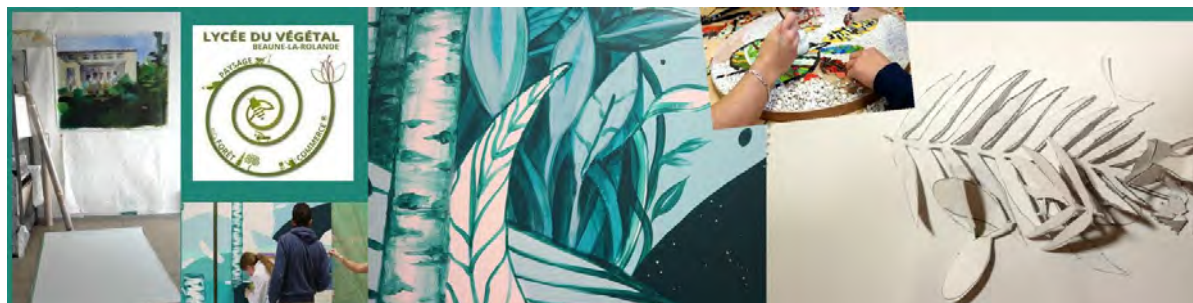
Lycée Professionnel Agricole

7 rue des Déportés - BP 51
45340 Beaune La Rolande
☎ : 02 38 33 20 17

lpa.beaune-la-rolande@educagri.fr

<https://twitter.com/LPABlaRolande>

<https://lpa-beaunelarolande.fr>



La résidence

L'artiste disposera d'un studio de 20 m² dans l'établissement, avec une entrée autonome.
Il est équipé d'un bloc sanitaire (douche et lavabo) et de la possibilité de se préparer des mets simples (Frigo et micro-ondes) ou de se restaurer sur place à la cantine.

Il disposera :

- D'un atelier correspondant à un espace de travail de 24 m² (bureau, téléphone) à l'intérieur de l'espace enseignant.

-

Il pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement,

- Appareil photos, vidéoprojecteur, tableau interactif (selon salles)
- Accès aux salles informatiques (en dehors des heures de cours d'informatique)
- Accès internet filaire ou wifi aménageable selon besoins
- Photocopieurs

Thème et Période de la résidence

« Végétaliser l'espace »

Novembre-décembre 2022- janvier 2023

Les partenariats Locaux possibles

- Musée de l'Imprimerie AMI à Malesherbes
- Musée des Tanneries à Amilly
- FRAC d'Orléans
- AMAP Les Jardins de la Voie Romaine à Beaune la Rolande

Enseignant d'Education

SocioCulturelle (ESC) référent

HENRY Sandrine et ROUMY Frédéric

sandrine.henry@educagri.fr

frederic.roumy@educagri.fr

☎ 02.38.33.20.17

Note d'intention – Lycée du Végétal Beaune-La-Rolande (45)

Thème : Végétaliser l'espace

Des artistes « muralistes » ou proche de l'art urbain.

Depuis plusieurs années, le lycée du Végétal a accueilli des artistes sur le thème du pouvoir de la nature, des liens et de l'espace que l'homme entretient avec elle.

Certains artistes ont pratiqué, le dessin, la peinture, la gravure ou l'art urbain (muraliste, affiche ou installation).

Nos élèves ont un regard créatif, pratique et économique de la nature et du paysage.

La présence d'un(e) artiste leur permet d'appréhender le rapport à la nature sous d'autres angles, d'autres visions.

Les élèves, le personnel et l'équipe éducative sont les premiers à se questionner et à percevoir la rencontre artistique comme un véritable échange de connaissances.

Artistes ayant travaillé au lycée du végétal : *Monika Kulicka, Olivier Leroi, Sylvie Ungauer, Ségolène Garnier, Baptiste Fontpeyrine, Sébastien Hoëltzener et Russ.*



© Gaëlle Villedary « serre d'exposition »
Résidence Lycée Horticole de Blois (41)

